



Ligue Bretagne Montagne Escalade

Procès-verbal

Assemblées Générales Ordinaire

Le 17 janvier 2026, les délégués des associations membres de la Ligue Bretagne Montagne Escalade se sont réunis en assemblée générale, à la salle de réunion du Complexe Sportif Quéneah Gwen à GRANDCHAMP sur convocation du Président, en date du 27 décembre 2025.

Nous remercions la mairie de GRANDCHAMP pour l'accueil qu'ils nous ont réservé à cette assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Patrick GAUTHIER – Président de la Ligue Bretagne Montagne Escalade, assisté de Kevin BRILLANT Vice-Président de la Ligue Bretagne Montagne Escalade, Thomas GILLARD trésorier de la Ligue Bretagne Montagne Escalade, Mikael THOMAS secrétaire de la Ligue Bretagne Montagne Escalade, Stephan CHARPENTIER de la Ligue Bretagne Montagne Escalade.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les représentants présents. En application de l'article 10 des statuts de la Ligue Bretagne FFME, il a été joint aux convocations à cette assemblée générale, l'ordre du jour, les rapports et résolutions soumis au vote, les documents présentés ont également été rendus accessibles avant l'assemblée générale sur le site de la ligue.

L'ensemble des documents présentés sont annexés à ce procès-verbal.

1- Contrôle des pouvoirs

3531 voix représentées par les 18 clubs présents ou représentés sur les 62 clubs ayant le nombre de voix suffisantes pour participer aux délibérations. Les représentants présents portaient au moins le tiers des voix, l'Assemblée Générale peut délibérer conformément à nos statuts (article 10).

Début de séance 10h35

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

2- Résolution n°1 : Procès-verbal assemblée générale 2025

Le procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le 8 février 2025 est soumis au vote.

- *Contre : 0 voix*
- *Abstention : 115 voix*
- *Pour : 3062 voix*
- *La résolution est adoptée*

3- Résolution n°2 : Rapport moral du président

- Saison passée
 - Embauche Virginie
 - Missions principales :
 - Gestion de la formation : La restructuration et modélisation du parcours formation (de la transmission du besoin au bilan de formation),
 - L'accompagnement des Comités Territoriaux à la mise en place des formations,
 - La gestion des compétitions,
 - La régularisation de la situation administrative de la Ligue,
 - La contribution au développement du nouveau site internet de la Ligue,
 - L'amélioration des outils de communication.
 - Mise en ligne Site Internet
 - Mise en place d'un sondage avec la convocation → présentation des retours
 - Compétition (Développé dans bilan compétition)
 - Difficulté à trouver un site pour les compétitions
 - Proposition d'un calendrier pluriannuel pour demander aux clubs de s'engager :
 - 2026/2027 : Bloc / Combiné / Vitesse / Difficulté

- 2027/2028 : Bloc / Combiné / Vitesse / Difficulté
 - Bloc:
 - Plougoumelen
 - 256 participants dont 161h 62.8% pour 95f 37.2%
 - Difficulté:
 - Quimper
 - 205 participants dont 119h 58% pour 86f 42%
 - Combiné jeune
 - Noyal Sur Vilaine
 - 84 participants sont 38h 45.2% pour 46f 54.2%
 - Vitesse
 - Noyal sur Vilaine
 - 5 participants dont 1h 20% pour 4 f 80%
- Formation (Développé dans bilans formation)
 - Acquisition Kit Ouverture
- PNRSAE
 - Nouvelle plaquette fédérale
- Saison à venir
 - Compétition
 - Difficulté (?)
 - Formation
 - Proposition d'un règlement
 - PNRSAE
 - Proposition d'un nouveau plan

Après avoir entendu le rapport moral du président relatif à l'exercice 2025, il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au président. La résolution est soumise au vote.

- *Contre : 0 voix*
- *Abstention : 282 voix*
- *Pour : 3249 voix*
- ***La résolution est adoptée***

4- Résolution n°3 : Résultat 2025

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2025 sont soumis au vote.

- *Contre : 0 voix*
- *Abstention : 368 voix*
- *Pour : 3163 voix*
- ***La résolution est adoptée***

5- Résolution n°4 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue. La résolution est soumise au vote.

- *Contre : 0 voix*
- *Abstention : 0 voix*
- *Pour : 3531 voix*
- ***La résolution est adoptée***

6- Résolution n°6 : Maintien de la cotisations régionales

Il est demandé le maintien de la cotisation à 9,10€. La résolution est soumise au vote.

- *Contre : 0 voix*
- *Abstention : 0 voix*
- *Pour : 3531 voix*
- ***La résolution est adoptée***

7- Résolution n°7 : Prévisionnel 2026

Le budget prévisionnel 2026 est soumis au vote.

- *Contre : 282 voix*
- *Abstention : 86 voix*
- *Pour : 3004 voix*
- ***La résolution est adoptée***

8- Résolution n°8 : Bilan des Formations 2025

Le bilan des formations 2025 est soumis au vote.

- *Contre : 0 voix*
- *Abstention : 0 voix*
- *Pour : 3257 voix*
- ***La résolution est adoptée***

9- Résolution n°9 : FORMATIONS : Participation Ligue aux frais de formation

Le règlement régional des compétitions est soumis au vote.

- *Contre : 167 voix*
- *Abstention : 0 voix*
- *Pour : 3205 voix*
- ***La résolution est adoptée***

10- Résolution n°10 : Bilan des Compétitions et ajustement du règlement des compétitions 2025

Le bilan des compétitions 2025 est soumis au vote.

- *Contre : 167 voix*
- *Abstention : 76 voix*
- *Pour : 2565 voix*
- ***La résolution est adoptée***

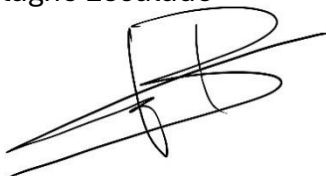
Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

11- Echanges Divers

Fin de la séance à 13h00

Fait à GRANDCHAMP,
le 17 janvier 2026

Kevin BRILLANT
Vice-Président de la Ligue Bretagne
Montagne Escalade



Patrick GAUTHIER
Président de la Ligue Bretagne Montagne
Escalade

